

A+E
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 110 rue de Fontenay 94300 Vincennes
RCS CRETEIL 943 656 140

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
DU 25 AOUT 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq aout, au siège social,

Monsieur Brisedou-Sagot Augustin, associé et président de la SAS A+E au capital d'un montant de 1 000 euros, dont le siège social est situé à Vincennes 110 rue de Fontenay, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 943 656 140,

Après avoir constaté qu'aux termes des statuts actuels de la société, il est fait mention de l'adresse personnelle du président,

A pris les décisions ci-après relative à :

- La mise à jour des statuts de la société
- Délégation du pouvoir pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE DECISION

Le président décide de modifier les statuts de la société comme suit :

- Dans un soucis de confidentialité, la mention de l'adresse personnelle du président figurant dans le préambule des statuts est supprimée
- Aucune autre modification n'est apportée aux statuts

DEUXIEME DECISION

Le président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et reporté dans le registre de ses décisions.

Monsieur Augustin BRISEDOU-SAGOT

Président et Associé

Signé par :

D315CB42D3CC408...